



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

Hôtellerie

Accor lance sa collection de manoirs et destinations authentiques

Emblems, la nouvelle marque haut de gamme du géant de l'hôtellerie, vient d'ouvrir son premier domaine en Grande-Bretagne C'est un manoir anglais ... • (Page 08)

Médicaments

Deal choc entre les États-Unis et le Royaume-Uni

Washington supprime les taxes sur la pharma britannique, mais Londres accepte une hausse de 25% des prix ... • (Page 08)



Projet de loi de finances 2026 au Togo

• (Page 03)

Le décryptage de Jean-Cédric KALIPE



Fiscalité togolaise

• (Page 04)

Des réformes pour corriger les inégalités de genre

Togo

Dates limites des feux précoces pour protéger les écosystèmes

Au Togo, le ministère de l'Environnement rappelle à la population les dates limites de mise à feu précoce à respecter ... • (Page 02)

Agroalimentaire

Bientôt 42 nouvelles normes prioritaires dans le secteur

Le Togo veut travailler sur 42 normes prioritaires dans le secteur agroalimentaire. Le pays a lancé récemment un atelier de cinq jours à ... • (Pages 04)

VIH

L'Afrique lance l'injection miracle

L'Afrique du Sud, l'Eswatini et la Zambie débutent la prévention au lenacapavir, un traitement semestriel qui pourrait freiner considérablement les nouvelles infections. L'Afrique du Sud, l'Eswatini et la Zambie ... • (Page 06)

Cinkassé

Un centre communautaire inauguré à Biankouri

Le canton de Biankouri, dans la commune Cinkassé 2 a été doté d'un centre communautaire dont l'inauguration s'est déroulée le samedi 29 novembre ... • (Page 11)



2ème ÉDITION
BANCASSURANCE AFRICA FORUM 2025
LA BANCASSURANCE DIGITALE À L'ÈRE DE L'IA
04 DÉCEMBRE 2025 | HYATT REGENCY CASABLANCA

Sponsor Officiel: **CREDITINFO**

Partenaires: **GINAC** (Groupe Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale), **APSF** (Association Professionnelle des Sociétés de Financement)

Organisé par: **INTERWORLD AFRICA** (l'Événementiel Innovant)

Inscrivez-vous sur: www.interworld-africa.com

Togo

Dates limites des feux précoces pour protéger les écosystèmes

Au Togo, le ministère de l'Environnement rappelle à la population les dates limites de mise à feu précoce à respecter sur l'ensemble du territoire national. Cette mesure, fondée sur le Code forestier et le décret encadrant les feux utilitaires, vise à réduire les risques d'incendies incontrôlés, préserver les ressources naturelles et protéger les biens communautaires.

● Wilson Lawson

Dans un communiqué officiel, le ministre de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique a annoncé les échéances régionales des feux précoces pour la campagne 2025-2026. Cette mesure s'appuie sur la loi N°2008-009 du 19 juin 2008 portant Code forestier et sur le décret N°2009-302/PR du 30 décembre 2009 réglementant les feux utilitaires. Le ministère rappelle que les feux précoces doivent être allumés entre 5 h et 7 h du matin, ou durant des périodes fraîches et calmes, sans vent violent. Ils doivent impérativement être réalisés en équipe, afin d'éviter toute propagation accidentelle. Pour prévenir les incendies, les populations sont invitées à nettoyer les abords de leurs biens : plantations forestières, champs agricoles, hameaux, greniers à vivres, forêts communautaires, forêts classées ou sacrées, réserves de pailles, entre autres. Le ministre insiste sur le fait qu'aucun feu ne doit être allumé au-delà des périodes fixées. Tout feu incontrôlé, criminel ou



déclenché hors délai expose les contrevenants à des sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Face aux risques d'incendies et au changement climatique

Le Togo fait face, chaque année, à une recrudescence d'incendies de brousse provoqués par des feux utilitaires mal maîtrisés. Ces incendies détruisent des milliers d'hectares de forêts, ravagent les cultures, menacent les habitations et contribuent à la dégradation des sols et à la perte de biodiversité. La fixation des dates limites de mise à feu précoce constitue donc un outil de gestion environnementale essentiel. En imposant un calendrier strict, l'État cherche à réduire la période durant laquelle les risques d'incendie sont les plus élevés, notamment en saison sèche. Cette régula-

tion s'inscrit aussi dans une dynamique de résilience climatique. Les feux incontrôlés aggravent les émissions de gaz à effet de serre, fragilisent les écosystèmes et accentuent les impacts déjà perceptibles du changement climatique sur l'agriculture, les forêts et les zones rurales. Un cadre clair et respecté permet ainsi de protéger les terres agricoles, les plantations d'intérêt économique, les infrastructures rurales et les ressources forestières. Ces mesures contribuent à responsabiliser les citoyens en renforçant l'écocitoyenneté, un enjeu central dans la gestion durable du territoire. Le contrôle et la maîtrise des feux utilitaires demeurent un levier stratégique pour limiter les pertes environnementales et économiques, tout en impliquant directement les communautés rurales dans la prévention.

AUX DÉCIDEURS ...

Essor culturel et touristique

Le 28 novembre 2025, Lomé a vibré au rythme de l'ambition nationale. L'atelier national de renforcement des capacités des points focaux culturels, présidé par le Ministre de la Culture et du Tourisme, M. Isaac Tchiakpé, a marqué un tournant décisif dans la stratégie de développement du Togo. Cet événement n'est pas une simple formation, mais une véritable feuille de route pour l'avenir, une promesse de prospérité ancrée dans la valorisation de notre patrimoine.

Le Ministre Tchiakpé a, avec éloquence, souligné l'importance de cet atelier. Il a mis en lumière le rôle essentiel des points focaux culturels, véritables piliers de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale. Cette dernière, ambitieuse, vise à positionner durablement le Togo comme une destination touristique de premier plan. La formation dispensée a mis l'accent sur des actions prioritaires, notamment la conservation du patrimoine musical togolais, l'installation de centres sportifs et la dynamisation d'une industrie culturelle déjà contributrice à hauteur de 8 % du PIB national.

L'atelier a lieu dans une démarche de marketing territorial cohérente et ambitieuse. En intégrant la dimension touristique dans les Plans de Développement Communaux (PDC), les collectivités deviennent des acteurs majeurs du rayonnement national. L'objectif est clair : structurer l'offre touristique locale, renforcer les compétences, créer des lieux d'attractivité et valoriser notre identité culturelle. L'appel du Ministre à recenser les biens patrimoniaux et à innover dans la création d'espaces culturels et touristiques est un appel à l'action, une invitation à transformer nos communes en pôles d'animation et de développement.

Le renforcement des compétences locales est un levier indispensable pour un secteur qui représente déjà une part significative du PIB. Le Togo, depuis quelques années, multiplie les initiatives pour structurer son industrie culturelle, moderniser ses infrastructures et mettre en avant ses richesses patrimoniales. Cette formation vient consolider un processus déjà engagé, renforçant la coordination entre l'État et les communes.

En conclusion, cet atelier est bien plus qu'une simple formation. C'est un acte de foi dans le potentiel du Togo, une affirmation de notre volonté de construire un avenir prospère, fondé sur la valorisation de notre culture et de notre patrimoine. L'appel du Ministre à l'engagement et à la collaboration est un appel à tous les Togolais, un appel à participer à la construction d'un Togo fier de son passé et résolument tourné vers l'avenir.

M.T

Le Togo en chiffres

DEMOGRAPHIE

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)***	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
Espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	62,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,5%	49,5%	43,1%

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes.

● Source : tresor.economie.gouv.fr

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique

CABINET
N° 003 /MERFPCCC/CAB
COMMUNIQUE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DES RESSOURCES FORESTIERES, DE LA PROTECTION CÔTIERE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, SUR LES DATES LIMITES DE MISE A FEUX PRECOCES

Le Ministre de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique rappelle à toute la population que conformément à la loi N°2008-009 du 19 juin 2008 portant Code Forestier et au décret N°2009-302/PR du 30 décembre 2009 portant réglementation des feux utilitaires, et tenant compte des spécificités de chaque région écologique, les dates limites de la mise à feu précoce sont fixées sur toute l'étendue du territoire comme suit :

- Région Maritime : 15 janvier 2026
- Région des Plateaux Est : 15 janvier 2026
- Région des Plateaux Ouest : 31 janvier 2026
- Région Centrale : 31 Décembre 2025 dans les zones savaniques et 20 Janvier 2026 dans la zone forestière (Adélé)
- Région de la Kara : 31 Décembre 2025
- Région des Savanes : 31 Décembre 2025

Les feux précoces sont allumés de préférence entre 05 heures et 07 heures du matin ou en temps relativement frais ou calme (en absence de vent violent), et ceci en équipe.

Les contrevenants de tout feu incontrôlé ou criminel ou allumé au-delà de la période indiquée, s'exposent à des sanctions conformément à la réglementation en vigueur.

La population est invitée à entretenir les alentours de ses biens (plantations forestières, des champs de cultures, les hameaux, les greniers à vivres, les forêts communautaires, les forêts classées ou sacrées, les réserves de pailles, etc.) avant le démarrage des feux précoces.

Le Ministre de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique compte sur le civisme et l'écocitoyenneté de chaque acteur pour la préservation de nos biens et de notre environnement.

01 DEC 2025
Komla KOKOROKO

Projet de loi de finances 2026 au Togo

Le décryptage de Jean-Cédric KALIPE

À l'aube de l'exercice budgétaire 2026, la nouvelle loi de finances du Togo marque une étape décisive dans la stratégie de modernisation économique et de consolidation fiscale engagée par le gouvernement. Entre ajustements structurels, mesures d'incitation et réformes de gouvernance, ce texte apporte des changements majeurs destinés à renforcer la croissance, optimiser les ressources publiques et soutenir les secteurs prioritaires.

Quelles sont les mesures qui vont réellement transformer le quotidien des entreprises et des ménages en 2026 ? Publiée dans un contexte de transition économique et d'exigence accrue de transparence budgétaire, la loi de finances du Togo pour 2026 introduit une série de nouveautés qui redessinent les règles du jeu fiscal et financier. Elle apporte son lot de changements, parfois techniques, mais essentiels pour comprendre l'orientation économique du pays dans les mois à venir. Qu'il s'agisse de fiscalité, d'investissements publics ou de mesures de soutien ciblées, ce texte fixe les grandes priorités nationales et redéfinit plusieurs dispositifs applicables aux citoyens et aux entreprises. Tour d'horizon des points clés à retenir sans être exhaustif.

Article 18 du CGI : l'axe est mis pour favoriser la transformation locale. On ne cesse de dire que l'Afrique ne pourra se développer qu'avec une industrialisation et une transformation endogène. Eh ben en son Article 18, il est fait mention de l'exonération de la TVA sur les aliments destinés à la production d'élevage ainsi que les produits locaux d'élevage et de pêche transformés sur le territoire quitte à le prouver.

Article 19 du CGI : il se penche sur l'enregistrement des marchés de nos chères EMPOWER WOMEN (Jeunes femmes entrepreneures & nantes) vous intéressera sûrement ;

L'Article 20 du CGI : il est très social est très intéressant. En gros vous bénéficierez d'un crédit d'impôt si vous embauchez une personne en situation de handicap (prouvé ou validé par un médecin). Ce montant s'élève à 120 000 F CFA par an et par salarié. Sûrement les données & indicateurs parités, genre et handicap doivent permettre de rehausser nos indicateurs nationaux et mondiaux pour favoriser éventuellement la possibilité de lever des fonds.

BelleVue
PHOTOGRAPHIE

Beaucoup de ses critères entrent en jeu pour la mobilisation des ressources auprès des bailleurs. Toutefois une réserve pour ma part. Sous le prisme du respect de cette parité genre et maintenant handicap, une kakistocratie criarde s'est imposée ici et outre-mer. J'espère que les compétences seront évaluées avant tout embauche. Cher contribuable, évaluez d'abord le coût d'opportunité d'un(e) employé(e) compétente par rapport au gain du crédit d'impôt avant de faire votre choix.

Article 120 du CGI : il porte de 1 à 2% du CA HT N-1 l'imposition des personnes importantes des véhicules destinées à la revente comme IMF sans pour autant être inférieur à 20 000 F CFA. Non seulement nos chers amis "AGOUA" sont "DANS PAIN" mais cela sera répercuté sur vous les acquéreurs éventuellement. On est tous dans le même bain même si cela sera une grosse recette. Il s'agit du CA quand même.

Article 171 Ter du CGI : je pense que nos amis TELCO ont voulu encore blaguer

le fisc avec leur terme technique et vu qu'il s'agit d'un secteur où ils ne disposent pas d'un revenu assureur, le fisc ne pourra pas traquer le vrai CA, BIM on a, pour le moment mis la taxe instituée précédemment, sur le CA hors charges d'interconnexion pour éviter d'éroder l'assiette. Il y a beaucoup à faire sur ce secteur et beaucoup de recettes mais bon c'est un début. Pensez à un revenu assureur ou une cellule.

Article 183 du CGI : on le disait l'année passée déjà. Les revendeurs en ligne. On s'approche de plus en plus de vous. Bref on responsabilise ici plutôt la plateforme pour la collecte quitte à elle de se retourner contre ses utilisateurs pour agir. Cela rappelle la nouvelle taxe sur les petits colis qui est arrivé depuis que le géant SHEIN fait des siennes quelque part. Un article très intéressant.

Article 197 du CGI : ajoute en son point 2 des nouvelles charges non déductibles que sont Les dépenses de logement,

d'hébergement, de réception, de restaurant, de spectacles et de déplacements. Toutefois, cette exclusion n'est pas applicable : aux dépenses de transport engagées en vertu d'un contrat permanent de transport et des dépenses exposées pour la satisfaction des besoins collectifs du personnel sur le lieu de travail.

Article 271 du CGI : il fixe dans le cadre de la détermination de la Taxe foncière la valeur locative des locaux et installations commerciales ou industrielles inscrits à l'actif du bilan des entreprises à 6% de la valeur vénale, y compris les terrains et les agencements et installations s'incorporant à la construction. Bonne ou mauvaise nouvelle ? Pour des entreprises présente dans des zones où le cadastre a réévalué à la hausse le prix du terrain ça va augmenter quand même vos charges.

Article 641 du CGI : vous dit tout sur ce que vous aurez à payer en termes de droit sur le foncier.

Immatriculation de la propriété foncière : 0,6% de la valeur vénale

Mutation partielle à titre onéreux : 0,3% de la valeur vénale (vente d'une partie d'un terrain ayant déjà un titre)
Mutation totale ou partielle à titre gratuit : 1% de la valeur vénale (on t'a donné faut payer plus que celui qui a acheté)

La plupart des hypothèques sont à 1% du montant de l'hypothèque

Article 4 du LFP : redéfinit le rescrit fiscal. Très important pour éviter toute interprétation. Si vous avez un doute sur les textes relatifs à votre secteur, recourez au rescrit pour être fixé et évitez les mésaventures lors d'un contrôle. Prévenir vaut mieux que guérir.

Article 16 du LFP : instaure pour les entités à but non lucratif le système minimal de trésorerie ou système normal (bref comme toute autre entreprise) suivant les conditions de l'article 6 du SYCEBNL (il est important d'aller le consulter cet article)

Article 22 & 23 du LFP : Apparemment, même les particuliers relevant de l'IR ont une obligation du GUEDEF. Il faut se référer au CGA, cellule mise en place entre la CCIT et l'ordre national des experts comptables pour bénéficiers des suivis d'assistance et d'établissement des états financiers ? D'autres mécanismes doivent être mis en place pour le civisme fiscal de ces contribuables. La réflexion demeure.

Article 49 & 50 du LFP : les entités à but non lucratif sont elles aussi maintenant soumises au délai de dépôt de GUEDEF comme les entités normales et doivent fournir une liasse des états financiers soit suivant le SYSCOADA soit suivant le SYCEBNL

Article 62 du LFP : cet article me laisse un peu dubitatif. Sous d'autres cieux malgré qu'on se soit levé très tôt, la facturation électronique est encore précoce. La facture électronique ne veut pas juste dire générée par une plateforme et envoyée par mail ou canal (il s'agit là de la dématérialisation). Nos amis éléphants ont sorti

cette affaire et voilà notre article qui s'aventure sur ce point. L'ordre des experts comptables s'ils en ont les compétences devraient être intégré pour la mise en place de ce point car tellement de recettes fiscales pourraient découler d'une bonne mise en place. Confer les travaux de l'Ordre des Experts Comptables et de l'assemblée en France & La loi n° 2017-007 relative aux transactions électroniques et le décret n° 2018-062 encadrent l'utilisation des documents électroniques, y compris la signature électronique, jetant les bases juridiques de la facturation électronique <https://www.impots.gouv.fr/professionnel/la-facturation-electronique-quest-ce-que-cest>. L'important ici est de voir tous les écueils à éviter pour une optimisation de cette mise en place. Référez-vous à votre expert-comptable.

Article 205 du LFP : lors d'un contrôle, lorsque le contribuable répond au premier avis de contrôle, le fisc se doit d'envoyer dans un délai égal à celui imparti au contribuable (22 jours), à compter de l'expiration du délai accordé à ce dernier pour formuler ses observations

Article 230 du LFP : suite à un redressement, l'avis de mise en recouvrement est de 15 jours après la notification de redressement définitive lorsqu'il s'agit d'un contrôle sur pièces,

Cette loi annonce la couleur du match "FISC vs CONTRIBUABLES" : ambition, prudence, pari sur l'avenir et social. Le défi est simple, transformer ces chiffres en actions. Le rendez-vous est pris. Êtes-vous prêt pour l'exercice. Si oui tant mieux, sinon faites-vous accompagner. Le bilan sera fait en fin d'année.

Par Jean-Cédric KALIPE, CFO | Audit, Finance, Fundraising & Gouvernance | Paygo - Eas Rural Solar Energy | Renewable Energy | Chartered Account Trainee (DEC) | Innovation & Sustainable Growth | Ex big4

Fiscalité togolaise

Des réformes pour corriger les inégalités de genre

Pour réduire les inégalités fiscales entre hommes et femmes, la Direction générale du budget et des finances (DGBF) recommande d'autoriser désormais les femmes fonctionnaires à déclarer leur époux comme personne à charge dans le calcul de l'IRPP.

● Hélène Martelot

Actuellement, seul l'homme bénéficie de cet avantage, une asymétrie jugée contraire aux textes sur la parité dans l'administration publique. Le barème de l'IRPP reste progressif, de 0 % pour les revenus annuels inférieurs à 900 000 FCFA à 35 % au-delà de 10 millions FCFA. Mais selon la DGBF, l'essentiel des mesures fiscales en vigueur demeure neutre au genre et n'atténue pas les écarts économiques persistants entre Togolaises et Togolais. Pour soutenir les femmes, majoritaires dans le secteur informel (54 %), la note propose plusieurs allègements : réduire de moitié le prélèvement de l'Union Africaine (de 0,2 % à 0,1 %), abaisser le prélèvement national de solidarité de 0,5 % à 0,2 %, et ajuster certains taux appliqués aux importations, notamment le prélèvement de solidarité de la CE-DEAO. Ces mesures visent à alléger les charges pesant sur



les opératrices économiques, particulièrement actives dans le commerce informel et l'agriculture. Sur le plan budgétaire, les allocations dédiées au genre ont progressé de 20 milliards FCFA en 2022 à 30,5 milliards en 2024 (+52 %), mais leur poids reste faible dans le budget de l'État, passant seulement de 1,07 % à 1,35 %. Le ministère préconise d'étendre les stratégies genre à l'ensemble des secteurs, de renforcer les statistiques désagrégées par sexe et d'améliorer les capacités institutionnelles en matière de budgétisation sensible au genre. Malgré ces efforts, les disparités demeurent : les femmes n'occupent que 21,73 % des postes de responsabi-

té, l'accès au foncier reste très limité (2,6 % dans les Savanes), et leur représentation parlementaire stagne à 18,5 %. Des avancées sont toutefois notées dans l'éducation et la santé, avec un taux d'achèvement primaire féminin de 95,7 % et plus de 400 000 femmes prises en charge par le programme Wezou. Pour le gouvernement, une réforme de la fiscalité et des finances publiques intégrant pleinement la dimension genre est essentielle pour améliorer l'allocation des ressources, soutenir la participation économique des femmes, 51,3 % de la population, et renforcer la croissance inclusive.

Togo

42 nouvelles normes prioritaires dans le secteur agroalimentaire

Le Togo veut travailler sur 42 normes prioritaires dans le secteur agroalimentaire. Le pays a lancé cette semaine, le mardi 25 novembre 2025 à Lomé, un atelier de cinq jours à cet effet.

Les travaux rassemblent des experts de l'Agence togolaise de normalisation (ATN), de la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement, des partenaires techniques, des ONG et des instituts de recherche. Quatre filières sont concernées : le riz, le soja, la volaille et ses dérivés, ainsi que l'horticulture. Pour ces travaux, les comités techniques devront examiner et valider 42 normes ayant déjà fait l'objet d'enquêtes publiques et d'analyses externes. Selon le directeur général de l'ATN, Essot'na Héyou Bodjona, l'objectif est d'intégrer les commentaires reçus et de retenir les dispositions fondées sur la science. « Trois comités techniques sont mobilisés :



le premier sur les céréales et légumineuses, le deuxième sur les produits carnés et un comité dédié à l'horticulture », précise-t-il. Ces normes visent à structurer les filières et à renforcer la compétitivité des produits locaux. Pour la consultante internationale en normalisation, Ndeye Maguette Diop, elles constituent un levier pour sécuriser les marchés. « Elles définissent les exigences de qualité pour le riz, le soja, la viande ou les produits horticoles. Elles protègent aussi le consommateur,

car le producteur reste responsable de la conformité des produits mis sur le marché », indique l'experte. À l'issue de l'atelier, les normes validées entreront dans le dispositif national et serviront de référence aux acteurs économiques. Elles doivent accompagner la montée en qualité des chaînes de valeur agricoles et répondre aux besoins de régulation du marché intérieur.

Avec Togo First

Diplomatie mémorielle et opportunités économiques

Premier déplacement de Sélom Klassou au Sénégal

Plus d'un mois après son élection à la tête de l'Assemblée nationale, Sélom Klassou a effectué son premier déplacement officiel à l'étranger.

Depuis le dimanche 30 novembre 2025, il séjourne au Sénégal, où il représente ce lundi 1er décembre le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, lors de la commémoration des 81 ans du massacre de Thiaryoye. Au-delà de la portée symbolique, cette participation traduit une stratégie diplomatique qui s'inscrit dans une logique de soft power et de consolidation des alliances historiques. En rendant hommage aux tirailleurs africains abattus le 1er décembre 1944 pour avoir revendiqué leurs droits après avoir servi sous le drapeau français, le Togo rappelle la contribution de ses propres fils à cette mémoire collective. Sur le plan économique, cette démarche s'analyse également comme un levier d'influence. La présence du président de l'Assemblée nationale à Dakar

ouvre la voie à un renforcement de la coopération parlementaire et économique entre Lomé et Dakar, notamment dans un contexte où la stabilité politique et la valorisation du patrimoine historique deviennent des atouts diplomatiques susceptibles d'attirer des partenariats, des investissements et des programmes conjoints. En

s'inscrivant dans cette dynamique panafricaine de reconnaissance, de justice et de transmission de l'histoire, le Togo réaffirme ainsi sa volonté d'allier mémoire et développement, en mobilisant l'héritage commun pour consolider ses relations régionales et créer des opportunités économiques nouvelles.

Hélène martelot



Mécanisation agricole

Une opportunité de formation ouverte aux jeunes

L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) vient de lancer un appel à candidature à l'intention des jeunes togolais âgés de 18 à 40 ans. En tout, 100 jeunes seront recrutés et formés dans trois domaines : la mécanique agricole, la soudure et fabrication d'équipements agricoles, ainsi que l'électricité d'engins agricoles.

Dans le détail, 60 places sont dédiées à la mécanique agricole, 20 à la soudure et à la fabrication d'équipements agricoles, et 20 à l'électricité d'engins agricoles. Cette formation intensive et pratique, d'une durée de six mois, est entièrement prise en charge par le gouvernement et sera

sanctionnée par un Certificat de Compétence Professionnelle (CCP) reconnu par l'État. Les postulants doivent être titulaires d'un Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA) et du BEPC, d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), d'un

Brevet de Technicien (BT) ou de tout autre diplôme équivalent. Les informations complémentaires peuvent être obtenues à travers le numéro vert 8384 de l'ANPE. Le dépôt des dossiers s'effectue en ligne jusqu'au dimanche 14 décembre.

(Togo Officiel)



Le Togo en chiffres

Commerce extérieur du Togo (M USD, Banque Mondiale)



IMPACT 2030

Plan stratégique
2025-2030
de la Commission
de l'UEMOA

VIH

L'Afrique lance l'injection miracle

L'Afrique du Sud, l'Eswatini et la Zambie débutent la prévention au lenacapavir, un traitement semestriel qui pourrait freiner considérablement les nouvelles infections.

L'Afrique du Sud, l'Eswatini et la Zambie doivent commencer lundi à administrer les premières doses d'un traitement préventif du VIH, ce qui constitue la première utilisation de ce médicament très prometteur en Afrique, continent le plus touché par la pandémie. Le lenacapavir est un nouveau traitement injectable contre le VIH qui ne doit être pris que deux fois par an. Selon les experts, il représente un progrès immense par rapport aux traitements nécessitant la prise d'une pilule quotidienne. Fabriqué par la société américaine Gilead Sciences, le lenacapavir pourrait réduire considérablement le nombre de nouvelles infections par le VIH, en particulier chez les femmes enceintes et allaitantes. «Les premières personnes ont commencé à utiliser le lenacapavir pour la prévention du VIH en Afrique du Sud», constituant «une des premières utilisations



réelles» du traitement «dans les pays à revenu faible et intermédiaire», selon Unitaïd. Il n'a pas été précisé combien de personnes ont reçu les premières doses du médicament, qui coûte 28.000 dollars par personne et par an aux États-Unis. Des génériques devraient être disponibles pour 40 dollars par an dans plus d'une centaine de pays dès 2027, ont annoncé en septembre Unitaïd et la fondation américaine Gates. Deux autres pays d'Afrique australe, la Zambie et l'Eswatini, ont reçu un millier de doses le mois dernier dans le cadre d'un programme américain et devaient commencer à administrer le médicament

lors des cérémonies de la Journée mondiale du sida lundi, selon des sources officielles. Dans le cadre du programme, le fabricant Gilead Science a accepté de fournir le lenacapavir sans profit à deux millions de personnes pendant trois ans dans les pays à forte charge de VIH. Les critiques soulignent toutefois que cela est bien en deçà des besoins réels et que le prix du marché est hors de portée pour la plupart des gens. L'Afrique de l'Est et l'Afrique australe représentent environ 52% des 40,8 millions de personnes vivant avec le VIH dans le monde, selon les données de l'ONUSIDA pour 2024.

(afp)

Design en ligne

Canva ouvre un nouveau bureau à Johannesburg

Le leader mondial du design en ligne, Canva, accélère sa stratégie africaine en inaugurant son premier bureau régional à Johannesburg. Cette implantation marque une étape majeure pour l'entreprise, qui entend désormais accompagner plus directement les créateurs, entrepreneurs et étudiants du continent.

● Junior Aredola

Canva a franchi un cap stratégique en ouvrant un bureau régional dans le quartier de Rosebank, à Johannesburg. Avec une équipe de neuf personnes, ce hub représente son plus important investissement physique en Afrique. L'entreprise envoie ainsi un message clair : l'Afrique n'est plus un marché périphérique, mais un territoire prioritaire dans son développement global. Cette décision intervient dans un contexte de forte hausse de l'utilisation de la plateforme. Rien qu'en Afrique du Sud, plus de 77 millions de créations ont été produites au cours des douze derniers mois. Canva souhaite capitaliser sur cette dynamique en offrant un accompagnement plus direct, combinant outils numériques, services adaptés et initiatives éducatives. L'entreprise adapte également ses offres aux réalités locales. Désormais, les utilisateurs d'Afrique du Sud, du Nigeria, du Ghana ou du Kenya peuvent régler leur abonnement dans leur monnaie locale, facilitant l'accès pour les petites entreprises

et les indépendants. Par ailleurs, l'interface inclut près de vingt langues africaines, du zoulou à l'afrikaans, afin de rendre l'expérience plus fluide et inclusive. L'éducation constitue un pilier central de la stratégie. Grâce au programme gratuit « Canva for Education », destiné aux étudiants et enseignants, la société noue des partenariats avec plusieurs universités africaines. L'objectif : former une nouvelle génération de créateurs, entrepreneurs et communicants capables de maîtriser les standards internationaux du design numérique. Enfin, l'acquisition récente d'Affinity, concurrent d'Adobe, renforce les ambitions de Canva. En rendant les outils Affinity gratuits et en envisageant une version Linux, l'entreprise élargit son écosystème tout en affirmant son intention de devenir un acteur incontournable du design mondial.

Un marché africain perçu comme moteur de croissance et d'innovation

Le positionnement de Canva

traduit une compréhension fine de l'évolution du marché africain. Le continent connaît une explosion du nombre de jeunes créateurs, entrepreneurs digitaux et freelances, mais ceux-ci restent souvent limités par le coût et la complexité des outils professionnels. Avec une offre accessible, localisée et centrée sur l'apprentissage, Canva entend capter cette énergie créative et la structurer. L'entreprise mise sur une approche disruptive face aux géants traditionnels du design, en rendant les outils plus simples, plus abordables et adaptés à des contextes économiques hétérogènes. L'accent mis sur l'éducation vise également un effet à long terme : faire émerger une génération de créateurs africains habitués à l'écosystème Canva, renforçant ainsi la position de la plateforme de manière durable. L'offensive de Canva s'inscrit dans un contexte continental marqué par une transformation numérique rapide. Le taux de pénétration d'Internet progresse, l'écosystème des start-up se développe et les contenus créatifs africains gagnent en visibilité à l'international.

AIF 2025

Comblent d'urgence le déficit africain en infrastructures

Des décideurs politiques de haut niveau, des investisseurs et des responsables du financement du développement ont abordé, jeudi à Rabat, un des défis les plus pressants du continent : débloquer les capitaux nécessaires pour répondre à la demande croissante en matière d'infrastructures et de solutions climatiques.

● Vivien Atakpabem

Organisée à l'occasion des Market Days 2025 de l'Africa Investment Forum, cette table ronde de haut niveau, intitulée « Instruments de financement innovants au service de la transformation durable de l'Afrique », a permis aux participants de lancer un appel clair à l'action pour l'adoption de nouvelles approches au-delà des modèles de financement conventionnels et l'entrée dans une nouvelle ère d'investissement. La session, modérée par Zineb Sqalli, associée et directrice générale au Boston Consulting Group, s'est ouverte sur un constat alarmant : l'Afrique comptera, d'ici à 2050, un milliard d'habitants supplémentaire, dont plus de la moitié dans des centres urbains. Pourtant, le continent n'investit que 75 milliards de dollars par an dans ses infrastructures, alors que 150 milliards sont nécessaires. Le déficit de financement climatique est encore plus important, l'Afrique ne recevant que 30 milliards de dollars sur les 300 milliards nécessaires chaque année. «Ce déficit est colossal, mais c'est aussi une grande opportunité», a soutenu Mme Sqalli, soulignant le développement des financements mixtes, des obligations vertes islamiques, des véhicules d'investissement de la diaspora africaine et des nouvelles plateformes d'infrastructure. Donnant le ton avec détermination, Obaid Saif Hamad Al-Zaabi, président de l'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles, a



appelé à une transformation profonde du mode de financement des systèmes alimentaires. Face à la hausse des pressions climatiques et de l'insécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe, il a suggéré de traiter la chaîne de valeur de la sécurité alimentaire comme une classe d'actifs stratégiques. Sur la préparation à l'investissement au sens large, Amadou Hott, président du Conseil consultatif Afrique de Vision Invest et ancien ministre sénégalais de l'Économie, a souligné que le goulet d'étranglement le plus important du continent restait la pénurie de projets bancables. «Si nous voulons transformer le continent, nous devons multiplier par 100, voire 150, ce que nous faisons aujourd'hui», a-t-il affirmé. M. Hott a rappelé la nécessité de renforcer considérablement les capacités de préparation des projets et a indiqué que le risque de change constituait un frein majeur. Il a également exhorté les gouvernements africains à mobiliser davantage de capitaux nationaux (provenant de fonds souverains, d'actifs de pension et de réserves), dont une grande partie est actuellement inves-

tie à l'étranger. Selon Nasser Al-Kahtani, directeur exécutif du Programme du Golfe arabe pour le développement, l'Afrique ne peut atteindre ses objectifs de développement sans renforcer la finance inclusive. «Quelque 70 % des aliments que nous consommons proviennent de petits exploitants agricoles. Ils sauvent le monde, mais ne peuvent pas se nourrir eux-mêmes», a déclaré M. Al-Kahtani tout en insistant sur la nécessité de structures de financement mixtes permettant aux pays de passer «des dons à l'investissement», tout en renforçant les capitaux propres des micro-entrepreneurs. À la clôture de la session, le message du panel de haut niveau était sans appel : les financements innovants sont indispensables à l'avenir de l'Afrique. Les panélistes se sont accordés sur une vision commune, selon laquelle les nouveaux instruments financiers sont essentiels pour mobiliser les capitaux nécessaires à la réalisation des immenses ambitions démographiques, climatiques et économiques du continent, convertissant les opportunités en projets transformateurs sur lesquels investir dans toute l'Afrique.

Afrique du Sud

Candi Solar obtient 58,5 M USD de l'IFC pour accélérer le solaire décentralisé

En Afrique subsaharienne, l'accès limité à une électricité fiable nuit aux activités commerciales et industrielles. Ce manque de fiabilité, lié à la fragilité des réseaux, ouvre un espace croissant pour le solaire décentralisé, perçu comme une source d'énergie plus fiable et durable.

L'entreprise Candi Solar a annoncé, le 27 novembre, avoir sécurisé 58,5 millions USD auprès de la Société financière internationale (IFI). Il s'agit de la plus importante opération de financement obtenue par la société, qui franchit désormais le seuil des 200 millions USD de capitaux mobilisés depuis sa création. Le financement, structuré en dette syndiquée, en dollars et en monnaies locales, permettra d'étendre les

solutions solaires destinées aux clients commerciaux et industriels en Afrique du Sud et en Inde. L'annonce confirme une évolution majeure dans l'industrie du solaire décentralisé. Des plateformes spécialisées parviennent désormais à lever des volumes significatifs auprès d'institutions internationales, ce qui montre la maturité croissante de ce segment. Candi Solar présente aujourd'hui un portefeuille de plus de 220 MWc, doublé en

seulement 18 mois. Ce financement illustre aussi la montée en puissance d'un modèle devenu stratégique pour les entreprises, en particulier en Afrique. Le solaire décentralisé permet de réduire les coûts d'exploitation tout en offrant une énergie propre et prévisible. Les entreprises y voient un moyen d'avancer vers leurs engagements de durabilité, mais surtout de se prémunir contre les risques d'un réseau peu fiable.

Avec Agence Ecofin



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

lundi 1 décembre 2025

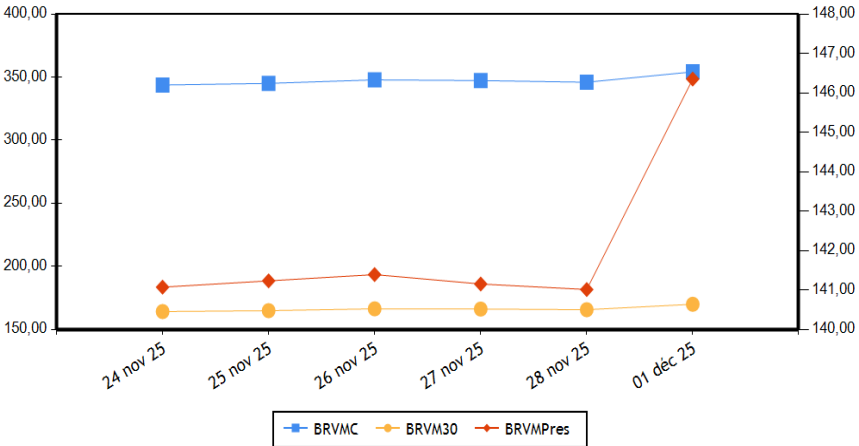
N° 228

BRVM COMPOSITE	354,14
Variation Jour	2,38 %
Variation annuelle	28,30 %

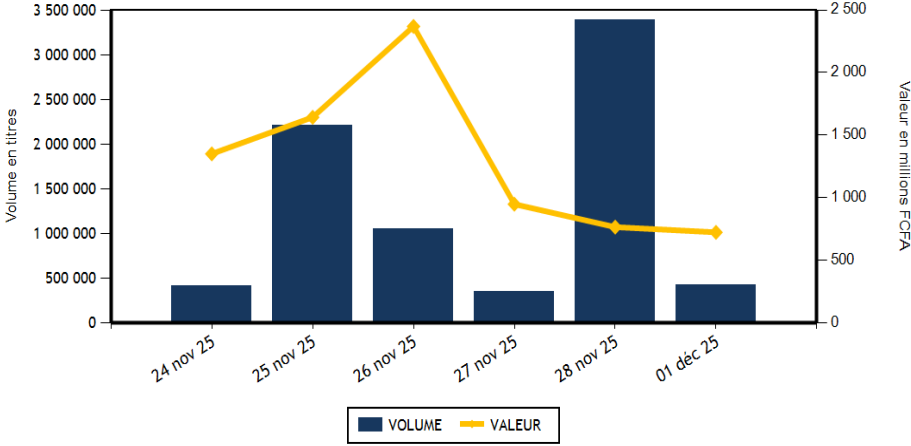
BRVM 30	169,89
Variation Jour	2,62 %
Variation annuelle	22,45 %

BRVM PRESTIGE	146,35
Variation Jour	3,79 %
Variation annuelle	27,44 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	13 654 033 362 594	2,38 %
Volume échangé (Actions & Droits)	415 627	-87,64 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	622 934 213	11,81 %
Nombre de titres transigés	46	4,55 %
Nombre de titres en hausse	21	5,00 %
Nombre de titres en baisse	15	7,14 %
Nombre de titres inchangés	10	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 673 978 633 214	0,00 %
Volume échangé	10 278	-53,33 %
Valeur transigée (FCFA)	100 351 793	-51,67 %
Nombre de titres transigés	8	-55,56 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	2	-33,33 %
Nombre de titres inchangés	6	-25,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	16 770	7,50 %	90,68 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	15 655	6,86 %	-10,54 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	2 600	5,91 %	35,42 %
SETAO CI (STAC)	1 150	5,02 %	155,56 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	27 600	4,15 %	31,43 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	665	-6,99 %	33,00 %
SICOR CI (SICC)	3 390	-6,87 %	-15,25 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	22	-4,35 %	37,50 %
UNIWAX CI (UNXC)	1 450	-2,68 %	253,66 %
SAPH CI (SPHC)	8 000	-1,84 %	93,24 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	146,35	3,79 %	27,44 %	20 275	286 410 500	11,35
BRVM-PRINCIPAL (**)	37	221,95	0,39 %	60,71 %	395 352	336 523 713	14,42

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE (**)	11	269,25	1,00 %	129,42 %	20 643	72 094 900	10,54
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	758,06	3,71 %	-0,77 %	9 267	143 203 495	10,60
BRVM - FINANCES	16	148,25	2,08 %	45,70 %	335 722	236 950 163	9,73
BRVM - TRANSPORT	1	358,59	-0,34 %	9,13 %	14 900	21 464 075	3,79
BRVM - AGRICULTURE	5	342,26	-0,68 %	73,67 %	14 985	107 109 710	11,13
BRVM - DISTRIBUTION	7	537,36	0,94 %	60,27 %	18 498	37 112 245	53,32
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	590,14	0,81 %	-9,13 %	1 612	4 999 625	8,80

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	98,80	3,86 %	-1,20 %	6 042	129 135 695	10,48
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	184,80	0,17 %	84,80 %	17 198	34 160 545	67,33
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	145,69	2,07 %	45,69 %	335 722	236 950 163	9,73
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	225,70	0,66 %	125,70 %	17 803	155 968 960	11,08
BRVM - INDUSTRIELS	6	123,14	0,53 %	23,14 %	28 919	35 421 930	5,19
BRVM - ENERGIE	4	114,29	1,29 %	14,29 %	6 718	17 229 120	14,31
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	111,93	0,00 %	11,93 %	3 225	14 067 800	9,96

Hôtellerie

Accor lance sa collection de manoirs et destinations authentiques

Emblems, la nouvelle marque haut de gamme du géant de l'hôtellerie, vient d'ouvrir son premier domaine en Grande-Bretagne

C'est un manoir anglais construit en 1720, aux airs de Downton Abbey, installé en pleine campagne à quelques kilomètres de la ville thermale de Bath, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco et épice centre des romans de Jane Austen. Avec 42 chambres et suites, neuf « cottages », un espace bien-être, deux restaurants, dont l'un distingué par une étoile au guide Michelin, et un centre équestre, le tout au sein d'une propriété de 200 hectares, Lucknam Park, au cœur de la région très prisée des Costwolds, est la première adresse de la dernière-née des 48 marques du groupe Accor : Emblems. Une collection de lieux d'exception, imaginée en 2021 et qui vient d'inaugurer son premier hôtel. Aux commandes de ce développement, Maud Bailly, directrice générale Sofitel, MGallery et Emblems, entrée chez Accor en 2017. « La fréquentation des "boutiques hôtels" a explosé ces dernières années ; ils comptent aujourd'hui quatre fois plus de chambres qu'en 2016 », détaille cette normalienne et inspectrice des Finances passée par la SNCF et le pôle économique de Matignon, désormais membre du comité exécutif de la division Luxe & Lifestyle du groupe dirigé par Sébastien Bazin depuis 2013. Le marché de l'hôtellerie de luxe dans son ensemble connaît une croissance mon-



diale sans précédent, estimée entre 5 % et 10 % par an selon les experts, portée par l'accélération des voyages et l'essor constant d'une nouvelle clientèle fortunée, souvent à la recherche d'un luxe intimiste, dans des établissements de 30 à 150 clés. Les géants du secteur – Accor a été le premier à créer une division spécifique, suivi par Marriott – accélèrent sans surprise leurs implantations dans ce segment à forte rentabilité, qui a représenté un chiffre d'affaires global, tous groupes confondus, de plus de 150 milliards d'euros l'an dernier. « Pour Emblems, nous cherchons des lieux à forte valeur patrimoniale, qui aient une âme et soient en eux-mêmes une destination, qui incarnent un luxe authentique », précise la dirigeante, venue inaugurer Lucknam Park il y a près d'un mois, aux côtés de Sébastien Bazin et de Chloe Lashkaridis, dont la famille d'armateurs grecs possède l'établissement, ainsi qu'Elatos Resort, au nord-ouest d'Athènes, qui devrait rejoindre Emblems en 2027.

Objectif : 60 hôtels sous ce nouveau label

Depuis l'annonce de la création de la marque, Maud Bailly mène discrètement des dizaines de tractations en fonction de critères de sélection très rigoureux, aux antipodes de l'ostentatoire : « un travail silencieux et acharné », dit-elle. Objectif ? Rassembler d'ici à 2032 60 hôtels sous ce nouveau label, dont sept ont déjà été signés et quinze sont en négociations avancées. L'an prochain, quatre établissements devraient déjà ouvrir en Italie, l'un en montagne, à Cortina d'Ampezzo, un autre dans un domaine des Pouilles doté du plus grand verger de figuiers d'Europe, ainsi que dans un palais historique de Sienne et un ancien couvent bénédictin à Pérouse. Sans oublier un Emblems outre-Atlantique, dans les Rocheuses canadiennes, près de Banff. Avant la Chine, le Vietnam ou les Philippines. « La promesse doit être cohérente avec le positionnement de la marque et la culture du service », insiste celle qui supervise aussi les multiples rénovations en cours chez Sofitel, dont récemment l'hôtel situé à New York.

Avec latribune.fr

Médicaments

Deal choc entre les États-Unis et le Royaume-Uni

Washington supprime les taxes sur la pharma britannique, mais Londres accepte une hausse de 25% des prix pour éviter la riposte américaine.

Washington a annoncé lundi être parvenu à un accord avec Londres en vue d'annuler les droits de douane appliqués jusqu'ici aux produits pharmaceutiques britanniques, comme à ceux du reste du monde, en échange d'une hausse de 25% du prix de médicaments au Royaume-Uni. L'accord vise à s'assurer, selon le gouvernement américain, que « les patients américains ne payent pas leurs médicaments au prix fort pour subventionner la santé dans les autres pays développés », a pointé le représentant de la Maison Blanche au Commerce (USTR), Jamieson Greer, cité dans le communiqué. L'augmentation des prix concernent les nouveaux médicaments considérés comme « innovants » et dans le cadre des achats réalisés par le NHS, le service de santé public au Royaume-Uni. Selon le communiqué de la Maison Blanche, Londres s'engage par ailleurs à ne pas compenser cette hausse des prix par une baisse de ceux appliqués sur d'autres produits du catalogues des laboratoires pharmaceutiques. En échange Washington annule donc les droits de douane sur les produits pharmaceutiques provenant du Royaume-Uni, appliqués depuis début octobre comme pour ceux du reste du monde, et s'engage à ne pas en mettre en place de nouveaux à l'avenir. « Les Américains ne devraient pas



faire face au prix du médicament le plus élevé au monde pour les médicaments qu'ils ont aidé à financer », a déclaré dans le communiqué le secrétaire à la Santé Robert Kennedy, Jr, cet accord avec le Royaume-Uni renforce l'environnement mondial pour les médicaments innovants et apporte un équilibre longtemps attendu au commerce pharmaceutique des États-Unis et du Royaume-Uni ».

Une possible surtaxe douanière de 100%

Les prix des médicaments aux États-Unis figurent parmi les plus élevés au monde et dépassent ceux appliqués chez leurs voisins et en Europe. Selon une étude de la Rand Corporation, les Américains payent ainsi en moyenne 2,5 fois plus cher pour les médicaments sur ordonnance que les Français par exemple, un écart que Donald Trump s'était

engagé à réduire. Le président américain a brandi à plusieurs reprises la menace d'une possible surtaxe douanière de 100% sur tout médicament breveté importé, à moins que les laboratoires ne construisent des sites de production aux États-Unis. Plusieurs laboratoires, dont AstraZeneca ou Pfizer, ont signé des accords d'investissements aux États-Unis en échange d'un moratoire sur leurs produits importés, le temps que leurs investissements se matérialisent. Annoncés fin septembre, les droits de douane sur les produits pharmaceutiques sont entrés en vigueur en octobre et doivent progressivement atteindre 100%. Ceux provenant de certaines régions ou pays, comme l'Union européenne (UE) ne sont cependant pas concernés, l'accord commercial entre Bruxelles et Washington prévoyant que les produits européens ne peuvent pas être taxés au-delà de 15%.

(afp)

Négociations commerciales

Distributeurs et industriels cherchent à apaiser le climat

À la veille du lancement des négociations commerciales annuelles, grande distribution et fournisseurs tentent de finaliser une charte de bonne conduite pour sortir d'années de tensions sur fond d'inflation et de guerre des prix.

Alors que les négociations commerciales entre la grande distribution et les industriels agroalimentaires s'ouvrent lundi, les partenaires tentaient samedi soir de finaliser une charte destinée à symboliser un retour à l'apaisement. Vers 20h30, le texte était « en très bonne voie d'aboutir », selon un participant aux discussions. Pour Judith Jiguet, déléguée générale de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), « toutes les parties prenantes ont envie de changer » après des années de rapports de force. Les négociations, qui se tiendront jusqu'au 1er mars, fixent les prix et



conditions d'approvisionnement des grandes surfaces auprès des fabricants. Elles déterminent in fine les tarifs en rayon pour les produits de grandes marques, un marché régulièrement traversé par des tensions entre distributeurs désireux de maintenir des prix attractifs et indus-

triels invoquant la hausse des coûts. Malgré le cadre instauré par la loi Egalim, ces discussions restent critiquées pour leur opacité et leur impact sur les revenus agricoles. « Les partenaires sont épuisés par les conflits de postures », observe la FCD, qui échange depuis

trois semaines avec les organisations d'industriels (Ania, Ilec, Feef, Pact'Alim et la Coopération agricole). La charte, suggérée par le gouvernement, doit établir des engagements sur l'origine des produits, le nutri-score ou encore la reconnaissance du rôle spécifique des PME. Pour celles-ci, la fin des négociations pourrait être avancée au 15 janvier. « On ne peut pas continuer à avoir les mêmes règles du jeu pour les très grandes et les plus petites entreprises », souligne Léonard Prunier, président de la Feef, qui représente 22 000 PME et ETI.

Les premières tensions apparaissent déjà

Malgré cet effort d'apaisement, les discussions s'annoncent tendues, notamment en raison de la future commission d'enquête du Sénat sur les marges de la grande distribution. En 2025, les industriels avaient obtenu une hausse moyenne de 1.5 %, loin des 5.7 % demandés. Pour les enseignes, le pouvoir d'achat reste central. « Le pouvoir d'achat reste la préoccupation numéro un des Français », rappelle Dominique Schelcher, président de Coopérative U, qui plaide pour des négociations « justes » et alignées sur « l'évolution des cours des matières premières », qu'elle soit haussière ou baissière. Les premières tensions apparaissent déjà. Sur les cho-

colats de Pâques 2026, « les grands industriels du chocolat sont venus avec des demandes de hausse à deux chiffres, malgré la baisse des cours », déplore Dominique Schelcher, qui dit avoir dû « batailler » pour contenir l'augmentation « sous les 10 % ». Carrefour, de son côté, affirme refuser toute hausse « non justifiée » et souhaite « des baisses de prix à l'achat sur des produits d'hygiène » grâce à la diminution des coûts de l'énergie. Les négociations pourraient aussi être influencées par le rôle croissant des centrales d'achat européennes, accusées de contourner les règles françaises.

(Avec AFP)

Malgré une baisse du financement

La lutte contre le sida dispose de nouveaux outils pour la prévention

Malgré des revers financiers considérables, la riposte mondiale au VIH a connu un élan remarquable en 2025 avec l'introduction et l'approbation du lénacavir injectable deux fois par an pour la prévention du VIH, a indiqué l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida.

L'OMS appelle les gouvernements et ses partenaires à élargir rapidement l'accès aux nouveaux outils approuvés, notamment le lénacavir, afin de réduire le nombre d'infections et de contrer les perturbations des services de santé essentiels causées par les coupes dans l'aide étrangère. En juillet dernier, l'OMS a publié de nouvelles directives recommandant l'utilisation du lénacavir comme option supplémentaire de prophylaxie pré-exposition (PrEP) pour la prévention du VIH. La réduction brutale et soudaine du financement international cette année a entraîné des perturbations dans les services de prévention, de traitement et de dépistage du VIH, avec la réduction ou la suppression totale dans certains pays de programmes communautaires essentiels, notamment la prophylaxie pré-exposition et les initiatives de



réduction des risques pour les personnes qui s'injectent des drogues.

Baisse considérable de l'accès au traitement antirétroviral

« Nous sommes confrontés à des défis importants, avec la réduction des financements internationaux et le ralentissement des efforts de prévention », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « Dans le même temps, nous disposons d'opportunités considérables, avec de nouveaux outils

prometteurs susceptibles de changer la trajectoire de l'épidémie de VIH ». Bien que l'ampleur totale de l'impact des réductions de l'aide étrangère soit encore en cours d'évaluation, l'OMS estime que l'accès aux traitements antirétroviraux a considérablement diminué. Selon des données d'octobre 2025 de la Coalition pour la promotion d'un vaccin contre le sida, 2,5 millions de personnes qui utilisaient la PrEP en 2024 ont perdu cette année l'accès à leurs médicaments uniquement en raison des réductions des financements des dona-

teurs. Selon l'agence sanitaire de l'ONU, de telles perturbations pourraient avoir des conséquences considérables sur la riposte mondiale au VIH, compromettant les efforts visant à mettre fin au sida d'ici 2030. L'OMS a préqualifié le lénacavir pour la prévention du VIH le 6 octobre 2025, suivi par des autorisations réglementaires nationales qui amélioreront l'accès en Afrique du Sud (le 27 octobre), au Zimbabwe (le 27 novembre) et en Zambie (le 4 novembre). L'OMS travaille également en étroite collaboration avec des parte-

naires tels que la Fondation Gates, le Fonds mondial de lutte contre le sida et Unitaïd afin de permettre un accès abordable au lénacavir dans les pays.

La riposte au VIH à la croisée des chemins

Après des décennies de progrès, la riposte au VIH se trouve à la croisée des chemins. En 2024 : les efforts de prévention du VIH ont stagné, avec 1,3 million de nouvelles infections. Plus de 40,8 millions de personnes vivaient avec le VIH dont 630.000 décès. Les données de l'ONUSIDA révèlent que près de la moitié (49 %) des nouvelles infections au VIH ont notamment touché les travailleurs du sexe, les hommes

ayant des rapports sexuels avec des hommes, les femmes transgenres et les personnes qui s'injectent des drogues – et leurs partenaires sexuels. Alors que les travailleurs du sexe et les femmes transgenres sont exposés à un risque 17 fois plus élevé de contracter le VIH, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes sont exposés à un risque 18 fois plus élevé et les consommateurs de drogues injectables à un risque 34 fois plus élevé. Malgré les revers financiers, l'OMS soutient que la résilience et le leadership des communautés ouvrent clairement la voie à suivre.

Avec news.un.org



HOROSCOPE finance

Bélier Le domaine pécuniaire sera le champ d'action où l'impact négatif de Pluton pourra se faire le plus sentir. Attention à ne pas vous lancer dans des opérations financières au-dessus de vos moyens : vous ne vous en sortirez pas. Pour quelques natifs surendettés, la journée risque d'être marquée par des visites d'huissiers.

Taureau Jupiter, le maître de la chance et du succès, vous promet une journée faste sur le plan financier. N'hésitez pas à demander une prime quelconque ou, si vous avez des économies, à envisager des placements plus rentables. Attention tout de même au manque de lucidité : ne vous montrez pas trop optimiste ou trop dépensier.

Gémeaux Cette position de Pluton vous offrira de réelles opportunités financières. Elle promet des rentrées d'argent plus importantes que par le passé. Pour autant, cela ne sera pas la fortune, et vous devrez attendre encore quelque temps pour espérer des gains vraiment conséquents.

Cancer Évitez les opérations financières trop risquées. Vous manquerez d'objectivité et vous aurez tendance à vouloir brûler les étapes. Autant d'éléments jouant en votre défaveur et qui pourraient vous valoir de sérieux déboires.

Lion Votre bas de laine devrait s'arrondir sans que vous ayez de gros efforts à fournir. N'espérez pas faire subitement fortune : ce qui vous attend, c'est une situation financière confortable, en légère hausse par rapport aux semaines précédentes. Il est cependant possible que quelques natifs du premier décan voient leur niveau de vie augmenter considérablement.

Vierge Soyez très prudent dans vos dépenses si vous voulez éviter des surprises désagréables ; vous risquez, en effet, de vous laisser entraîner à mener un train de vie nettement au-dessus de vos réelles possibilités.

Balance L'influence conjuguée de Mars et de Jupiter peut se révéler problématique. Ces deux planètes ont pour conséquence de développer l'insouciance et le besoin de consommer, tout en fragilisant les placements et investissements. A vous, maintenant que vous êtes prévenu, de réfréner vos impulsions dépensières !

Scorpion Excellente journée grâce à l'influence de Mercure dans le secteur financier de votre thème. Cette planète promet des gains importants à ceux qui ont su rester fournis. Elle sera particulièrement bénéfique pour le commerce et pour la médecine. Si vous travaillez dans ces secteurs, ce sera le moment de lancer une offensive publicitaire : elle sera très profitable.

Capricorne Les opportunités financières qui vous ont échoué dernièrement se feront plus rares. Neptune vous portera encore chance. Mais restez prudent, car cette planète pourrait vous rendre trop optimiste. Attention, donc, à ne pas continuer à croire au Père Noël, et à ne pas accorder votre confiance à n'importe qui.

Sagittaire Vous aurez les faveurs dame Chance et, comme par magie, vous parviendrez à trouver les fonds qui vous sauveront du désastre. Ça y est, vous allez croire aux miracles ! Dites plutôt un grand merci à Jupiter.

Verseau Avec la présente configuration de Mercure, vous ferez de réels efforts pour gérer de façon raisonnable votre budget. Mais si vous ne prenez pas assez de précautions, vous pourriez craquer pour un achat inutile.

Poisson Les astres vous seront favorables financièrement. Si vous êtes artiste, vous allez enfin connaître le succès. Si vous travaillez dans la restauration, vous allez récolter le fruit de vos efforts et de vos investissements. Pour tous les salariés du secteur privé, ce sera le moment de demander une prime quelconque.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : Rue Entreprise de l'Union, en face de la Pharmacie des Roses – Agoè Télessou
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

cVivien ATAHPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE

Re
brand
YOUR LEADERSHIP

SENAKPON
GROUP

Thème

**DU LEADERSHIP À
LA GOUVERNANCE ET
AUX PERFORMANCES
COMMERCIALES** DANS
LES ORGANISATIONS ET
ENTREPRISES AFRICAINES.



SAM 06 DÉCEMBRE 2025



9H00-22H30



**HÔTEL SARA KAWA
LOME-TOGO**

+228 92860146 /+228 96840249

info@senakpon.com

INTERVENANTS



Antonin DOSSOU
Ancien ministre (BÉNIN)
Ancien haut cadre de la BCEAO
Consultant senior BEEC consulting



Jonas DAOU
Pdt Group Kapi / Président
Association des grandes
entreprises du Togo



Nabou FALL
Coach - Entrepreneur/



Stéphan CORIDON
Directeur Général Ithos CI /
Performance & Leadership
Coach/ Expert Comportement
Organisationnel



Yves MAYILAMENE
Régional HR Lead
Glencore Copper Africa



Adjaratou LAWANI
DG ALA Consulting



Louis M. KEUMAYO
Journaliste/ Directeur New world
Magazine



Rabiattou BELLO
Consultante RH Expertise en QVT/QVCT
Directrice Associée IPIKAR Consulting



Marcellin S. GANDONOU
CEO SENAKPON GROUP



Prudence AKONDE
Consultant



Luc AGBETOHO
Juriste, Consultant-Formateur



Eric BONIN
Entrepreneur/
DG KWAMIVI'S



Cinkassé

Un centre communautaire inauguré à Biankouri

Le canton de Biankouri, dans la commune Cinkassé 2 a été doté d'un centre communautaire dont l'inauguration s'est déroulée le samedi 29 novembre.

Le centre est construit sur environ 4 lots. Il est composé d'une grande salle de réunion équipée de chaises, d'un bureau, de deux dortoirs, d'une buvette, d'un magasin, des sanitaires, d'un forage photovoltaïque et de 12 plaques solaires d'une puissance d'environ 270 W chacune. Pour une bonne gestion et un bon entretien des lieux, un comité de gestion de trois membres, dirigé par M. Yentagui Bandatia est mis sur pied. La construction de cette infrastructure culturelle s'inscrit dans la mise en œuvre de la composante : « Investir dans la résilience et l'inclusion des communautés » du projet Cohésion sociale des régions nord du Golfe de Guinée (COSO). Le pro-



jet est financé par la Banque mondiale en partenariat avec l'Agence nationale de développement à la base (ANADEB). Le maire adjoint de la commune Cinkassé 2, Djakalidja Temmé a indiqué que la réalisation de cette infrastructure marque une étape importante dans le renforcement de l'inclusion sociale et de la participation des jeunes à la vie communautaire. Il a

invité les jeunes à bien entretenir le joyau. « Un centre communautaire bien géré est un outil puissant pour renforcer la cohésion sociale et garantir une paix durable au sein des communautés », a-t-il fait savoir. La cérémonie a pris fin par la coupure du ruban symbolique, en présence de la cheffe canton de Biankouri, Mme Lalmongue Alima.

Avec ATOP/BB/JK/BV

Premier League

Manchester City veut s'offrir un nouvel attaquant cet hiver à 75 M€

Désireux de renforcer son attaque, Pep Guardiola a ciblé un nom en vue du mercato d'hiver. Manchester City est prêt à dépenser environ 75 millions d'euros pour lui.

Pour rester au coude à coude avec Arsenal en tête du classement de Premier League, Manchester City pourrait frapper un grand coup dès janvier. Alors qu'ils sont maintenant à cinq points du leader londonien, les Cityzens vivront une fin d'année plus compliquée, puisqu'ils seront privés d'Omar Marmoush pendant près de cinq semaines pour la Coupe d'Afrique des Nations. Et avec Jérémy Doku, seulement de retour en forme ces dernières semaines, Savinho et Oscar Bobb, qui déçoivent cette saison, Manchester City envisage une arrivée offensive. D'après les informations du Times, les Skyblues envisagent de recruter la sensation de Bournemouth : Antoine Semenyo. En effet, les Cityzens étudient sérieusement la possibilité de déclencher la clause libératoire de 74 millions d'euros de l'ailier des Cherries, qui, à 25 ans, est déjà auteur de six buts et



trois passes décisives en 12 matchs cette saison, soit le cinquième meilleur buteur de Premier League. Sa polyvalence, capable d'évoluer sur les deux ailes et parfois en pointe, correspond parfaitement au profil que Pep Guardiola recherche pour renforcer son attaque.

Pep Guardiola veut éviter la Haaland-dépendance

Liverpool suivait également le joueur de près, notamment sous l'œil de Richard Hughes, leur directeur sportif, qui l'avait recruté à Bournemouth, mais après un été agité à plus de 400 millions

de dépenses, les Reds ne semblent pas vouloir frapper fort sur le marché hivernal. De son côté, City pense qu'il pourrait apporter un peu plus de variété offensive au sein de son effectif trop dépendant d'Erling Haaland et que son arrivée permettrait également d'alléger la pression sur Phil Foden et Bernardo Silva, souvent alignés sur les ailes malgré leur rôle plus central. Le timing semble idéal pour City. La clause de Semenyo deviendra active en janvier et aucun obstacle international ne devrait freiner son transfert puisque le Ghana a loupé sa qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations. Reste à savoir si les Cityzens franchiront le pas et s'offriront ce talent en pleine ascension pour dynamiser son attaque. Car malgré la forme folle d'Erling Haaland, auteur de 14 buts en 13 matches, Phil Foden est le seul autre joueur de Manchester City à avoir marqué plus d'un but en Premier League cette saison.

Avec footmercato.net

Opportunités !!!

Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.

Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.

Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.

Oti-Sud

Onze groupements de femmes valident leurs textes réglementaires

Onze groupements de femmes du canton de Sagbiebou dans la commune Oti-Sud 1, spécialisés dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles et l'élevage, ont adopté leurs textes juridiques au cours d'une assemblée générale, le samedi 29 novembre dans la localité.

Ces assises sont organisées par l'ONG Association appui au développement local-Savanes (2ADL-S) avec l'accompagnement technique et logistique des autorités de la préfecture de l'Oti-Sud. Il s'est agi de mettre sur pied les équipes dirigeantes de ces groupements. Le but est de permettre aux femmes d'exercer leurs activités génératrices de revenus dans un cadre légal afin de bénéficier des différentes opportunités qui s'offrent à elles. Les participantes ont été instruites sur l'importance des textes juridiques pour le bon fonctionnement de leurs groupements et les stratégies pour améliorer leurs productions en vue d'être plus compétitives sur le marché et attirer des partenaires. Elles ont analysé et validé les statuts et règlement intérieurs de leurs structures avant d'élire les bureaux exécutifs. Ceux-ci sont composés



de six membres pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. La coordonnatrice de l'ONG 2ADL-S, Mme N'Djarama Adjara a fait savoir que la formalisation de ces groupements porte à 88 le nombre total de groupements dans la préfecture soutenus par sa structure, touchant directement 1800 femmes. Elle a remercié les partenaires qui ont contribué à l'aboutissement de ce projet par leurs conseils et appuis multiformes, notamment l'Association d'appui aux femmes et aux enfants (AFE) et le Club des femmes des Savanes pour la promotion de

la culture (CFSP). La coordinatrice de l'AFE, Mme Nanguibe Guigbille Ynette et la directrice exécutive du CFS-PC, Mme Tchédé Amina ont invité les femmes à une synergie d'action et à valoriser leurs activités, seul moyen de sortir de la pauvreté. Elles ont fait remarquer que la femme est le pilier central du foyer raison pour laquelle elle doit travailler pour une autonomie financière et subvenir aussi aux besoins de la famille. La présidente du conseil d'administration de l'ONG 2ADL, Mme Kolani Marie a pris part aux assises.

Avec ATOP/TT/JK/SED

Liga

Lamine Yamal rêvait de jouer pour le Maroc !

Dans un long entretien axé sur sa personnalité, Lamine Yamal s'est illustré. L'Espagnol a fait une révélation sur son choix de sélection et assure qu'il aurait pu jouer pour la sélection marocaine.

À quelques mois de la Coupe du monde 2026, le palmarès de Lamine Yamal pourrait devenir quasi-complet avant même ses 19 ans. Après avoir tout raflé sur la scène nationale avec le FC Barcelone et remporté l'Euro 2024 avec la Roja, l'exploit deviendrait retentissant si le FC Barcelone soulevait la Ligue des Champions et si l'Espagne décrochait le Mondial 2026. Dans une interview exclusive accordée à CBS News, le prodige espagnol est revenu avec franchise sur ses débuts fulgurants en sélection et son choix de carrière internationale. Malgré l'immense pression d'une compétition majeure à seulement 16 ans, Lamine Yamal explique avoir abordé l'Euro 2024 avec une simplicité déconcertante : « pendant l'Euro, je n'ai jamais pensé au fait que j'avais 16 ans. Je me disais : "tu joues un tournoi dont tu vas profiter énormément, car c'est ton rêve, alors profite en et ne pense à rien d'autre" ». L'attaquant de 18 ans a ensuite abordé le sujet le plus délicat pour lui : la décision de jouer pour l'Espagne, alors que le Maroc, pays d'origine de son



père, lui tendait les bras.

Le Maroc, un rêve écarté par le haut niveau européen

Lamine Yamal a révélé qu'il avait longuement réfléchi à cette option, notamment après le parcours historique des Lions de l'Atlas au Mondial 2022. « J'ai un sentiment étrange, car, au fond de moi, je me suis dit que j'aurais rêvé de jouer pour le Maroc. À ce moment-là, le Maroc avait atteint les demi-finales de la Coupe du monde... » Malgré cette affection profonde, le jeune talent a affirmé que son choix final ne faisait aucun doute. Il justifie

sa décision par des critères purement sportifs, liés au développement de sa carrière : « au moment décisif, je n'ai jamais douté. Avec tout l'amour et le respect que j'ai pour le Maroc, j'ai toujours voulu jouer à l'Euro et en Europe. Je crois que le football européen est plus suivi et plus proche du haut niveau international. » L'attaquant du Barça a conclu son intervention avec des mots forts pour le Maroc, soulignant qu'il s'agissait bien de son pays au même titre que l'Espagne. « Grâce à Dieu, j'y suis arrivé (jouer pour la Roja) ! Cela me rapproche aussi de la Coupe du Monde et de mes chances de la gagner... J'aurai toujours de l'amour pour le Maroc, car c'est aussi mon pays. Il n'y aurait rien eu d'étrange ou de mal à jouer pour eux. Mais j'ai grandi en Espagne, et je le considère aussi comme mon pays. » Une prise de position franche et mesurée pour celui qui pourrait croiser la route de la sélection marocaine lors des phases finales du Mondial aux États-Unis, Canada et Mexique l'été prochain.

Avec footmercato.net

SPÉCIALE PROMO
AZANBOKO | M'NA KAZANDO
2026

VIVEZ LA FIN D'ANNÉE AUTREMENT
AVEC BB LOMÉ

18

Abus dangereux pour la santé. A boire avec modération.

BB LOMÉ S.A.
www.bb-lome.com

f i in

WOODY
Special

PILS
la Bière Togolaise

Lager